Web-séminaire

IPP Formation
Institut de la Performance Publique

Le cadre budgétaire et comptable des ESSMS de droit public

Journée d'étude en webinaire

jeudi 21 janvier 2027 de 9h30 à 17h00

Une journée consacrée à l'étude des règles comptables spécifiques

applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux de statut public

Les participants

Les gestionnaires d'ESSMS de droit public
(établissements publics autonomes ou rattachés à des CCAS-CIAS
ou rattachés à des EPS).
Les agents de autorités de contrôle et tarification
(ARS, Départements, DREETS, ...).

L'intervenant

Cédric VALADE

Consultant chevronné,
pédagogue très apprécié,
c'est un excellent expert de
l'organisation,
du financement et de la gestion
de l'action sociale et médico-sociale.



Les questions traitées

Le référentiel M22 : ses raisons d'être, ses évolutions au fil du temps

Le calendrier budgétaire "dual" des ESSMS de droit public

La préparation du budget et son adoption en interne.
La validation du budget par les tarificateurs et financeurs.

L'organisation budgétaire et comptable des établissements publics, ses variantes liées au statut juridique et au type d'activité

Les notions fondamentales

Définition des charges, des produits, des éléments d'actif et de passif.
L'ordonnancement de ces différents éléments dans le plan de comptes.

Les différents états budgétaires et comptables.

Les principes de distinction entre les documents "normalisés" (BP-CA)
et les états inclus dans les EPRD-ERRD.

Le vote des budgets, les différents niveaux d'autorisation

Etude de quelques écritures particulières à la M22

Les différentes options de provisionnement.
Le champ de l'amortissement.
Les cessions d'immobilisations.

La détermination du résultat et les options possibles pour son affectation

Horaire

Le matin : de 9h30 à 12h45.

L'après-midi : de 13h45 à 17h00.

Une pause de 15 minutes est effectuée
au milieu de chaque demi-journée.

Connexion

La session se déroulera sur internet, via
une plate-forme de vidéoconférence.

Vous aurez seulement besoin :
- d'une connexion à haut débit
(ADSL ou 4G ou fibre)
- d'un navigateur web : une version
récente de Chrome, ou Firefox, ou Safari,
ou Edge, ou Opéra.

Documentation et interactivité

Un dossier documentaire vous sera adressé
par courriel avant la journée d'étude.

Les interactions entre les participants et
l'animateur auront lieu par oral et par écrit
("chat") pendant la session.

Le bulletin d'inscription est en page 2

Formulaire d'inscription

à retourner à **ipp@ipp.fr**

IPP Formation
Institut de la Performance Publique
Téléphone ☎ 01 55 748 300

Le cadre budgétaire et comptable des ESSMS de droit public

jeudi 21 janvier 2027 de 9h30 à 17h00

Les frais d'inscription, non soumis à TVA, sont de 635 euros par participant.

Modalités d'inscription et facturation

Le formulaire d'inscription peut être rempli sur ordinateur ou "manuellement". Il sera signé :

- soit en y apposant le cachet de la collectivité
- soit électroniquement si la collectivité adhère à une plate-forme de signature dématérialisée.

Le formulaire sera ensuite adressé par courrier électronique à ipp@ipp.fr

La personne ayant procédé à l'inscription recevra un **courriel de confirmation** et une **facture (au format pdf).**
La prestation est payable à réception de facture par les organismes de droit privé
et selon les règles de la comptabilité publique par les organismes de droit public.
Toute inscription est définitive et payable intégralement mais le remplacement d'un participant peut être demandé en cas d'empêchement. Le "service fait" résulte de la tenue effective de la session à la date prévue.

Accès à la journée d'étude

Chaque personne inscrite recevra par courriel une invitation
comportant un **lien hypertexte d'accès à la journée d'étude**.

Organisme-client

Dénomination

Eventuellement, numéro SIREN ou SIRET

Adresse postale

Gestionnaire de l'inscription

Adresse e-mail

Prénom et NOM

Service

Téléphone

Participants

Civilité	Prénom	NOM	Adresse e-mail de connexion

Nombre de participants ( ) x 635 euros = montant de l'inscription euros

Fait à

Le

Par (nom du signataire)

Signature et cachet

IPP-Institut de la Performance Publique - 3 allée des Nourrets 78430 LOUVECIENNES
Siret 389 150 699 00046 - NAF 8559A - Organisme de formation n° 11 75 25 462 75